

Image not found or type unknown



Crédit à la consommation fait sans accord du conjoint

Par **straszko**, le **21/01/2008** à **15:26**

bonjour, rnrnma mère a contracter plusieurs crédit sans l'accord de mon père. Etant mariés, je voudrais savoir si cela est normal qu'il n'est ni donné son accord, ni signé de papier accordant ces crédits. Si non, que peut-il faire?rnrnen vous remerciant,rnrnMelle STRASZKO Lysiane